

# De la charia et des économies d'eau en Egypte, par Philippe Jallade

écrit par Philippe Jallade | 29 mars 2013



## Remarques préliminaires

*Morsi, en bon musulman au pouvoir en Egypte, se doit d'appliquer la chariah, qui couvre tous les aspects de la vie, y compris l'usage de l'eau, ce que je lui rappelle, conscient que ses hautes fonctions ne lui permettent peut-être pas de tout avoir à l'esprit. Qu'il soit conséquent avec lui-même, qu'il applique vraiment sa religion, il est là pour ça, pourquoi ne va-t-il pas jusqu'au bout ?*

*Pourquoi l'Egypte? je me demande parfois comment fonctionne cette station d'épuration -française, Degrémont, filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT- du Caire, en principe en cours d'extension, appelée à être la plus grande du monde.*

*Au départ, rien que sur la vue Google (de date inconnue) mise en lien dans mon texte j'avais tout de suite vu il y a bien des mois que ça doit être le bordel là-dedans ; des ouvrages sont vides, donc pas en service.*

*Par ailleurs j'ai lu cette semaine quelques petites choses*

*actuelles sur l'eau en Egypte; un jour ou l'autre ça risque d'être grave. Et on dira peut-être alors que RR l'avait ... prophétisé.*

*Mes bons conseils à Morsi pourraient tout aussi bien s'adresser à Bouteflika (Algérie), à l'émir du Qatar, etc..*

*Que les états islamiques se mettent vraiment en conformité avec l'islam, histoire qu'on voie le résultat. Faut-il préciser que l'application de l'islam, i.e. la chariah, est un canular sordide et n'a d'autre but que de les mettre devant leurs réalités islamiques ?*

### **CONSEILS A MORSI, PRESIDENT D'EGYPTE**

Monsieur le Président et cher Frère musulman,

L'application de votre programme, la chariah, mettra un coup d'arrêt au problème de l'eau en Egypte ce « don du Nil ». Finissons-en avec les douches, les baignoires, les éviers, les bidets et les machines à laver, sans oublier l'arrosage des sols.

Par l'étoile quand elle se couche (sourate 53 L'étoile verset 1) ! il faut d'abord mettre en vigueur les invocations pour faire tomber la pluie, honteusement négligées.

<http://ripostelaique.com/islam-les-invocations-pour-faire-pleuvoir.html>

Vous disposez pour cela de 80 millions de sujets, faciles à mobiliser lors de la prière du vendredi. Imaginez la joie profonde de leur cœur de voir ensuite le désert transformé en verts pâturages.

Pour le reste, l'apport le plus énorme de la science est celui-ci : « J'ai entendu les gens demander au Prophète d'Allah: On t'apporte de l'eau du puits de Buda'ah. C'est un

*puits dans lequel sont jetés des chiens morts, des vêtements de menstrues et des excréments des gens. Le Messager d'Allah répondit : En vérité, l'eau est pure et n'est souillée par quoique ce soit » (Abou Daoud, hadith 67).*

C'est donc sans appel : il faut supprimer les usines d'eau potable et les stations d'épuration. Vous commencerez par la station d'épuration du Caire, une des plus grandes du monde, située à Gabal al-Afsar, par ailleurs en cours d'extension, source d'endettement supplémentaire du pays.

<http://maps.google.fr/maps?hl=fr&ll=30.201632,31.381073&spn=0.019732,0.042272&t=h&z=15>

Les principaux ouvrages de cette usine du diable (français), devenus de simples bassins de stockage et de transit des eaux, dites « usées » selon les mécréants, serviront à abreuver hommes et bêtes. En effet, Amr Ibn Al'-As demanda au propriétaire d'un bassin où les cavaliers voulaient boire, si les bêtes sauvages venaient y boire aussi. Omar Ibn Al-Khattab, le chef du détachement, dit au propriétaire de ne pas répondre, car « *les gens buvaient après les bêtes sauvages et les bêtes sauvages buvaient après les gens* ». (Malik, hadith 2.3.14).

la toilette, les consommations d'eau seront ramenées à celles du bel exemple à suivre (Coran 33:21) : « ... *Le Prophète se lavait avec cinq makûk d'eau (un makûk équivaut à deux poignées) et faisait ses ablutions avec un seul makûk* ». (Muslim, 489 – Quantité d'eau utilisée à la suite du coït). Et il va de soi que le litre, actuelle unité de mesure, est à remplacer par le makûk.

A noter que pour les ablutions, le Messager a dit que l'eau de mer est pure (Abou Daoud, 83), ce qui est une aubaine formidable pour Alexandrie, Port-Saïd etc, au bord de la Méditerranée, et, côté Golfe Persique, Charm-el-Cheikh et autres villes balnéaires.

Autre rappel utile : après avoir déféqué, les hommes doivent se nettoyer l'anus avec trois cailloux (minimum) comme il a été rappelé de manière fort plaisante : « *Le Messager d'Allah*

*a été questionné à propos du nettoyage (de l'anus) après excrétion. Il répondit : Aucun d'entre vous n'est capable de trouver trois cailloux ? » (Malik, hadith 2.6.28). D'autant plus qu'il est bien précisé que le faire avec de l'eau est une pratique de femmes : « Quelqu'un a questionné Saïd ibn al-Musayyab à propos du nettoyage des excréments (de l'anus) avec de l'eau. Saïd a dit : C'est la manière de se laver des femmes ». (Malik, hadith 2.6.35).*

Ainsi, seront jugulées les surconsommations dues aux chasses d'eau des WC, constatées de longue date en Europe, j'vous raconte pas... Les cailloux seront transportés par chameaux - dont l'urine est consommable, voir Bukhari, ce qui mettra du beurre dans les épinards- nourris grâce aux verts pâturages créés par les invocations à la pluie. Au fait, vous n'ignorez pas que l'urine des animaux comestibles est pure pour les ablutions.

<http://3ilm.char3i.over-blog.com/article-l-urine-des-animaux-comestibles-est-pure-98241593.html>

Pour ce qui est des femmes, après rapport sexuel, le lavage des cheveux peut suffire : *« Aicha fut demandée au sujet du lavage de la femme à la suite des rapports charnels; elle répondit : Qu'elle verse trois poignées d'eau sur la tête, puis qu'elle se lave la chevelure » (Hadith Malik).*

De manière générale, pour les ablutions, l'eau, quand il n'y en a pas, est remplacée par du sable, dont on se frotte uniquement le visage et les mains (lustration pulvérale, « Tayamoum »), voir Coran 5:6 et 4:46 et aussi : *« Abdallah Ibn Omar ... fit une lustration pulvérale avec du bon sable, il fit passer ses mains (après avoir frappé sur le sol) sur son visage, et les mains jusqu'aux coudes ».*

*« On demanda à Malek au sujet de la lustration pulvérale et du comment faire, il répondit: On frappe le sol une fois avec les mains qu'on fait passer sur le visage, et deux fois en les faisant passer sur les bras jusqu'aux coudes ».*

La lustration pulvérale -même avec du sable « *d'un marécage ou autre* »- est aussi valable

. pour l'homme rituellement impur, en clair après rêve érotique ou rapport sexuel. S'il dispose d'un peu d'eau, mais pas trop, et peut supporter la soif jusqu'à ce qu'il trouve de l'eau, il se lavera la verge avant lustration pulvérale (hadiths de Malik). Ne pas oublier de préciser, textes à l'appui, d'y aller à l'économie ; le lavage à l'eau consiste à en faire couler entre ses doigts une poignée, pas plus, sur la verge.

. pour la femme ayant eu ses règles : « *On demanda à Malek au sujet de la femme qui, après avoir eu ses menstrues, voulant se purifier, pouvait-elle faire une lustration pulvérale, si elle ne trouve pas d'eau ? Il répondit : Sa situation est pareille à celle d'une personne qui est impure rituellement, si elle ne trouve pas de l'eau* » (hadith Malik). Il faut bien insister sur l'apport immense à la condition des femmes : après rapport sexuel, elles se passent de l'eau sur les cheveux ; après leurs règles, elles ont la liberté de taper des mains sur le sol puis de se frotter le visage et les avant-bras. En cette circonstance, il leur est permis en outre d'utiliser un peu de parfum (selon 'Aïcha, rapporté par Boukhari).

Pour le nettoyage des vêtements, comme pour le corps, l'eau peut être avantageusement remplacée par le sable car il est dit : « *La mère d'un fils de Ibrahim Ibn Abdel-Rahman Ibn Awf demanda à Oum Salama, une femme du Prophète : Je suis une femme qui marche dans des lieux immondes et laisse l'extrémité de mon vêtement traînant (dois-je faire les ablutions lorsque je veux prier). Elle lui répondit: l'Envoyé d'Allah a dit : (le sable) fait débarrasser les vêtements de toute impureté* » (hadith Malik).

Toutefois, la femme peut asperger d'eau, après grattage, les tâches que ses règles laisseraient sur ses vêtements : « ... une

*femme demanda à l'Envoyé d'Allah : Lorsque l'une de nous trouve que son vêtement est tacheté du sang des menstrues, que doit-elle faire? Il lui répondit : qu'elle gratte les taches, asperge son vêtement d'eau et puis qu'elle fasse la prière en le portant» (hadith Malik).*

**Maintenant, l'épineux problème des tâches de sperme, fréquentes sur les habits des hommes. Il est exclu de laver à l'eau les habits en entier. Il suffit de mouiller les tâches visibles. « 'Aïcha a dit : Je lavais des fois les traces de sperme du vêtement du Prophète, qui sortait ensuite pour se rendre à la prière (malgré) les traces de l'eau sur son habit ». (Boukhary R 64-229).**

Quand on ne voit pas le sperme mais qu'il y a un doute sur sa présence éventuelle, il suffit d'asperger un peu d'eau sur les zones suspectes. (Malik, hadith 2.21.85)

Et, quand on ne doute de rien, pas de souci, et pas de consommation d'eau ; « *Mu'awiyah ibn Abu Sufyan a demandé à sa soeur Umm Habibah, femme du Prophète : Est-ce que l'apôtre d'Allah prierait dans un habit avec lequel il a eu un rapport sexuel ? Elle dit : Oui, si il n'y voit pas d'impureté (sur l'habit).* » (Abou Daoud, hadith 366).

**Tout cela n'arrangera pas les choses dans le métro du Caire, question mauvaises odeurs, mais la chariah est la chariah, il faut l'appliquer. Comme on dit en Francarabia, « on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs ».**

Les économies d'eau ainsi réalisées contrebalanceront la demande croissante due à l'augmentation de la population, et permettront de continuer d'assurer, de manière pérenne, l'alimentation des fuites, très abondantes dans les réseaux de distribution d'eau égyptiens (au Caire, 35% de l'eau est

perdue dans les fuites des canalisations, soit 800 millions de mètre-cubes par an, volume équivalent à la consommation d'eau à Paris pendant quatre ans).

<http://cairofrombelow.org/2013/02/05/water-quality-and-cairo-is-it-safe/>

**Philippe Jallade**